

**Envoi par courriel**

Montréal, le 22 septembre 2015

Monsieur Richard Lehoux, Président  
Fédération québécoise des municipalités  
2954 boul. Laurier, bureau 560  
Québec (Québec) G1V 4T2  
info@fqm.ca

Monsieur,

Le Bloc Québécois vous remercie pour votre lettre datée du 16 septembre 2015 relativement aux propositions d'engagements pour les partis politiques fédéraux.

Les communautés forestières du Québec ont pu compter sur l'appui indéfectible du Bloc Québécois depuis plusieurs années. Ce soutien ne se dément pas puisque le Bloc Québécois est intervenu à quelques reprises à la Chambre des communes pour demander au gouvernement fédéral d'appuyer les démarches des entreprises forestières et des pâtes et papiers dans leurs efforts pour défendre leur image environnementale sur la scène internationale.

Quant à la sécurité ferroviaire et les transports de matières dangereuses par rail, le Bloc Québécois était sur la ligne de front pour garantir aux municipalités les moyens de protéger leur population contre les risques d'un éventuel déversement. En plus du retrait rapide des wagons DOT-111 désuets, le Bloc Québécois propose de faire payer l'embauche d'inspecteurs supplémentaires de Transport Canada aux entreprises ferroviaire par une taxe spéciale sur le transport de produits dangereux et d'exiger des compagnies ferroviaires qu'elles obtiennent l'autorisation du gouvernement du Québec avant de faire circuler un train-bloc pétrolier, pour que celui-ci ait la capacité de se coordonner avec les municipalités et mettre en place les mesures nécessaires à la sécurité publique.

Au niveau des infrastructures, le Bloc Québécois innove en proposant la création de la Société de Financement des Infrastructures vertes (SOFIE) pour financer un programme d'infrastructures atteignant 10 milliards de dollars par an. Le Bloc Québécois demande également que la part québécoise de ce financement soit versée intégralement au gouvernement du Québec pour éviter les dédoublements et garantir une meilleure cohérence entre les projets.

Enfin, le Bloc Québécois dénonce depuis longtemps les ingérences du gouvernement fédéral dans les programmes de développements régional du Québec, qui ont pour conséquences la création de doublons inutiles et coûteux entre les programmes québécois ou municipaux et les interventions fédérales. Parce qu'il défend la position traditionnelle du Québec en matière de développement régional, le Bloc Québécois demande au gouvernement fédéral de :

- ✓ Respecter les compétences du gouvernement du Québec en matière de développement régional;
- ✓ Respecter et favoriser la mise en œuvre des objectifs du Québec en matière de développement régional;
- ✓ Conclure avec le gouvernement du Québec des ententes prévoyant le transfert au Québec des fonds fédéraux alloués aux programmes de développement régional.

Nous espérons que ces quelques mots vous permettront de mieux comprendre et apprécier l'engagement du Bloc Québécois envers les municipalités du Québec.

Vous trouverez plus de détails concernant nos politiques sur notre site web :

<http://www.blocquebécois.org/>

Nous vous prions, Monsieur, d'agréer l'expression de nos sentiments distingués.

L'équipe 2015 du Bloc Québécois  
3750, Crémazie Est, 5<sup>e</sup> étage  
Montréal (Québec)  
H2A 1B4